



SAISON
2025/2026

ACTIVITES PROPOSEES AUX MINEURS (ES)

Espace réservé ASCN

N° Licence

Activités

Jours

Horaires

Cotisation

(Mettre une croix
devant l'activité
choisie) **X**

NATATION : Chantereyne

ADOS Perfectionnement Loisir

– **2014** et Avant savoir nager 25m en grande profondeur

Mercredi

12H45/13 h45

200 €

DEBUTANT Apprentissage Loisir

– **2017 à 2015** savoir nager 25m en grande profondeur

Mercredi

18H00/19h00

200 €

Water-Polo : Chantereyne

U 11 - 2016/2015 U 13 - 2014/2013

savoir se déplacer sur 15m en grande profondeur

Mercredi

18h00 / 19h00

200 €

U 15 - 2012/2011

savoir se déplacer sur 25m en grande profondeur

(U13 : 2013 – le mercredi uniquement sur sélection des encadrants)

Lundi

19h00 / 20h30

200 €

Mercredi

19h00/20h45

U 17 - 2010/2009

savoir se déplacer sur 25m en grande profondeur

(U15 – le vendredi uniquement sur sélection des encadrants)

Lundi

19h00/20h30

200 €

Mercredi

19h00 / 20h45

Vendredi

19h30 / 21h00

Natation Artistique : Maupas

-2014 à 2009

Se déplacer sur 25 m en grande profondeur

Mercredi

18h30/20h00

200

NOM :

PRENOM :

Date de naissance

Adresse :

Portable :

Fixe :

Email :

Allergies :

Paiement

Pour le 3ème enfant mineur inscrit cotisation 170 €
Possibilité de payer en 1,2 ou 3 fois

Ordre AS Cherbourg-Natation

Chèques, espèces,
chq vacances,
Carte bancaire,
Atout Normandie,
Coupon Sport

Chèque 1 : Septembre
N°chèque :

Chèque 2
N°chèque :

Chèque 3 : janvier °
N°chèque :

Reprise des cours le lundi 8 septembre 2025

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Fixe	PRENOM :	Portable
Autorisation d'hospitalisation		
Je soussigné (ée), représentant légal de l'enfantautorise les dirigeants ou encadrants du club à hospitaliser mon enfant.		
Date :	Signature :	

Protection des données personnelles : J'autorise l'association AS Cherbourg Natation à photographier ou à filmer mon enfant, dans le cadre des différents événements ou activités que l'Association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'AS Cherbourg Natation qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie l'AS Cherbourg Natation s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

J'autorise l'association AS Cherbourg Natation à stocker et traiter les données personnelles soumises lors de ma demande d'inscription pour la bonne gestion de mon adhésion au club

Date

Signature du représentant légal (à faire précéder de la mention « Lu et approuvé »).

Règlement intérieur :

Groupes loisir.

L'adhérent s'engage à suivre avec assiduité et ponctualité les entraînements, de respecter l'autorité et les directives des encadrants qui le prennent en charge. De respecter le matériel mis à sa disposition et de ne pas avoir une attitude propre à perturber l'enseignement ou l'entraînement (cela vaut pour l'adhérent comme pour son ou ses accompagnants). . De respecter les règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement organisateur.

Groupes compétition :

L'adhérent mineur s'engage à participer aux compétitions (matches) proposées par le club et de considérer chaque déplacement comme une occasion de véhiculer les valeurs du club (respect de soi et des autres). De porter au bord du bassin l'équipement sportif proposé par le club, de se conformer à la réglementation de la FFN, au respect des décisions fédérale, aux directives de l'encadrement et d'avoir un comportement en corrélation avec la cohésion du groupe. De respecter les règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement organisateur.

Les adhérents mineurs souffrant d'une pathologie chronique ou aigue sont autorisés uniquement sur dossier médical à participer aux entraînements et aux compétitions à condition d'en avertir leur encadrant et de disposer de leur dossier médical et de leur ordonnance lors des entraînements et des compétitions pour tout contrôle anti-dopage. Toute radiation pour dopage d'un licencié FFN entraîne son exclusion automatique du club sans recours

NB : Tout manquement à l'un de ces engagements amènera le Comité à voter des sanctions envers l'adhérent pouvant aller du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive. Dans tous les cas l'adhérent gardera son droit statutaire de défense. Un adhérent mineur sera automatiquement assisté par la personne qui en assure la responsabilité parentale ou tutélaire. NB : La responsabilité du club n'est pas engagée en dehors des heures de cours de l'adhérent. La responsabilité du club est effective dès son entrée dans la piscine et jusqu'à sa sortie de l'établissement (15 mn au plus tard après la fin du cours)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur su club de l'AS Cherbourg Natation et en accepte les consignes.

Date :

Signature :

Licence

J'autorise l'AS Cherbourg-Natation à effectuer la demande de licence auprès de la Fédération Française de Natation. Moi-même ou mon enfant bénéficiera de la garantie « Individuelle Accident » comprise dans la licence. Si pour moi-même ou pour mon enfant je souhaite souscrire la garantie complémentaire, je m'engage à effectuer personnellement la démarche (Souscription et règlement) auprès de la mutuelle des sportifs – 200 avenue Salvador Allende – 79000 Niort,

Date

Signature

Dossier Complet à envoyer ou à déposer au secrétariat de l'AS Cherbourg-Natation piscine Chantereyne rue du Diablotin 50100 Cherbourg en Cotentin pour le 15 juin

NB : dater, signer toutes les pièces demandées. Joindre le questionnaire de santé, la demande de licence et les chèques (signés). Fournir 3 enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'adhérent.

Reprise des cours le lundi 8 septembre 2025

Type : ☐ Nouvelle licence ☐ Renouvellement ☐ Transfert - Nom du club :
J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom : Prénom :
Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : [][] [][] [][][][]
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail personnel : @ Tél (01) :
(obligatoire) Tél (02) :
Je suis athlète handisport ☐

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX
Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS	COMPETITION	ENCADREMENT																																
Natation ☐ Natation artistique ☐ Plongeon ☐ Water-Polo ☐ Eau-Libre ☐ Nagez Forme Santé ☐ Nagez Forme Bien-être ☐	Natation (1) ☐ Natation Artistique (1) ☐ Plongeon (1) ☐ Water-Polo ☐ Eau libre (1) ☐ Eau libre promotionnelle(2) ☐ (1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France	Contrôle d'honorabilité obligatoire <i>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4</i> ☐ <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Entraîneur</td> <td>Officiel</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Natation ☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Président ☐</td> </tr> <tr> <td>Natation artistique ☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Secrétaire Général ☐</td> </tr> <tr> <td>Plongeon ☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Trésorier ☐</td> </tr> <tr> <td>Water-Polo ☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Autre Dirigeant ☐</td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre ☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Bénévole ☐</td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé ☐</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être ☐</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Entraîneur	Officiel		Natation ☐	☐	☐	Président ☐	Natation artistique ☐	☐	☐	Secrétaire Général ☐	Plongeon ☐	☐	☐	Trésorier ☐	Water-Polo ☐	☐	☐	Autre Dirigeant ☐	Eau-Libre ☐	☐	☐	Bénévole ☐	Nagez Forme Santé ☐	☐			Nagez Forme Bien-être ☐	☐		
	Entraîneur	Officiel																																
Natation ☐	☐	☐	Président ☐																															
Natation artistique ☐	☐	☐	Secrétaire Général ☐																															
Plongeon ☐	☐	☐	Trésorier ☐																															
Water-Polo ☐	☐	☐	Autre Dirigeant ☐																															
Eau-Libre ☐	☐	☐	Bénévole ☐																															
Nagez Forme Santé ☐	☐																																	
Nagez Forme Bien-être ☐	☐																																	
OPERATION MINISTERIELLE J'apprends à nager / Aisance aquatique ☐																																		

Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, **NON** à toutes les questions du QS Sport - Mineurs dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du sport (cocher la case) ☐
Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est un **OUI**, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.
En application de l'article **R.232-52** du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- ☐ Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
☐ Reconnaît être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- ☐ **OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
☐ **NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- ☐ **OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
☐ **NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

Fait à

Le

CLUB

LICENCE



Notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés de la Fédération française de natation - FFN

période 2025/2026

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de société 4730780 H).

Garantie Indemnisation des dommages corporels¹

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;
- les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document)

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française

de natation
104 rue Martre
92110 Clichy

Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de **15,28 € pour la période 2025/2026**, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de société 4730780 H.

Garantie indemnisation des dommages corporels

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux.....	1 400 €	3 000 €
– dont frais de lunetterie.....	80 €	300 €
– dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité.....	16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.....	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : – jusqu'à 9 %.....	6 100 € x taux	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %.....	7 700 € x taux	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %.....	13 000 € x taux	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %.....	16 000 € x taux	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : – sans tierce personne :.....	23 000 € x taux	150 000 € x taux
– avec tierce personne :.....	46 000 € x taux	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès : – capital de base.....	3 100 €	30 000 €
– augmenté de : – pour le conjoint survivant.....	3 900 €	30 000 €
– par enfant à charge.....	3 100 €	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

4730780 H **Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort**

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Date de naissance :

Adresse :

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de **15,28 €** pour la saison 2024/2025, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances.

Fait à Le
Signature
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

*Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.*

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐

AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Signature de la personne
exerçant l'autorité parentale